



---

## **RAPPORT DE PROFILAGE DES SITES SPONTANES ET CENTRES COLLECTIFS AINSI QUE DE LA RECOLTE DES INTENTIONS SUR LES SOLUTIONS DURABLES DES PDI VIVANTS DANS LES SITES DE DEPLACEMENT DANS LE TERRITOIRE DE KALEHE AU SUD KIVU**

*DU 07 AU 23 JUIN 2023*

## I. CONTEXTE GENERAL

La province du Sud-Kivu connaît depuis plusieurs décennies un contexte sécuritaire très fragile suite aux conflits armés, conflits tribalo ethniques et conflits fonciers ainsi que les catastrophes naturelles qui occasionnent plusieurs mouvements de population dont sont victimes les populations civiles.

Depuis la reprise des attaques des éléments du M23 en janvier 2023, contre les villages des territoires congolais dans la province du Nord Kivu, le territoire de Kalehe dans ses groupements de Buzi, Ziralo et Mubuku a accueilli plusieurs déplacés issus de cette crise. Cette situation est à la base des violations commises contre les civils, poussant des milliers d'entre eux au déplacement. Il s'observe que les conditions de vie des populations déplacées sont plus précaires étant donné que l'accès aux moyens de subsistance dans les zones d'accueil sont de plus en plus déplorable.

Par ailleurs, de par sa situation géographique et de son relief très accidenté, particulièrement dans sa partie Nord-est, la province du Sud-Kivu est très exposée aux catastrophes à la suite de la co-présence des aléas naturels et anthropiques. Le changement climatique, la pression environnementale et les changements globaux (démographiques, sociétaux et comportementaux), le territoire de Kalehe comme celui d'Uvira et Fizi fait face à des situations de catastrophes naturelles à répétition à la base de mouvement de populations.

A en croire le rapport de la commission mouvement de populations (CMP/SUD-KIVU) de mars 2023, plus de **1 288 574 personnes** seraient en situation de déplacement dans la province du sud Kivu. Selon les chiffres fournis par les différents comités locaux de déplacés, environs **4,058 ménages** déplacés issus de la crise M23 vivent dans 9 sites spontanés et 20 centres collectifs identifiés dans le groupement de Mubuku, Buzi et Mbinga Sud. A cela s'ajoute 2 sites organisés temporairement ainsi que 2 centres collectifs des sinistrés de Bushushu et Nyamukubi dans le territoire de Kalehe.

C'est dans ce contexte que le Cluster CCCM Sud-Kivu a, dans le but de s'aligner à la stratégie nationale et répondre aux objectifs opérationnels, organisé une mission de profilage des sites et centres collectifs dans le territoire de Kalehe à laquelle ont participé, les organisations ci-dessous :

- UNHCR (Lead du cluster) ;
- DIVAH (Partie Etatique) ;
- AIDES (Membre actif) ;
- RADPI (Membre actif).

Cette activité a concerné deux axes. Il s'agit de :

- Du 07 au 13 juin 2023 (Axes Minova et environs) et
- Du 15 au 23 juin 2023 (Axes Katasomwa-Bushaku 1 et 2, Nyawaroga -Mwamiwijwi).

## II. OBJECTIFS

- **Objectif général** : Effectuer le profilage des sites spontanés et centres collectifs issus des conséquences de la crise M23 identifiés dans le territoire de Kalehe au Sud Kivu en vue, de mettre en place des solutions durables ainsi que des mécanismes de gestion.
- **Objectifs spécifiques** :
  - **Objectif spécifique 1** : Collecter les intentions aux solutions durables des populations déplacées dans les sites spontanés des zones d'accueil via l'outil (KoboToolbox),
  - **Objectif spécifique 2** : Procéder à l'enregistrement niveau 2 des ménages vivants dans les sites spontanés et centres collectifs identifiés dans le territoire de Kalehe,
  - **Objectif spécifique 3** : Effectuer un profilage des sites spontanés et centres collectifs dans le territoire de Kalehe.

Avant de présenter la situation générale dans les différents sites, parlons d'abord de la méthodologie utilisée pour la réussite de cette activité en suite des principales activités qui ont été réalisées.

## III. METHODOLOGIE

Comme tout travail, pour la réussite de cette activité, une série des méthodologies (méthodes et techniques inclus) a été de mise. Il s'agit :

- Des discussions organisées et ouvertes avec les autorités locales et responsables des communautés sous le leadership du service provincial ayant la charge des IDPs (DIVAH) ;
- Des Focus group avec les représentants des IDPs en général et avec les représentants des chaque sites spontanés et/ou centres collectifs concernés ;
- Des entretiens individuels et de collecte des informations sur le profil des IDPs (enregistrement niveau 2 des ménages vivant dans les sites).

## IV. DES ACTIVITES REALISEES

Pour rappel, cette activité de profilage a été organisée à la suite des alertes sur l'existence des IDPs dans les sites spontanés et centres collectifs en territoire de Kalehe dû à la crise du M23. La mission a duré 17 jours les jours de voyages inclus, soit du 07 au 23 Juin 2023 et a connu la participation effective de l'autorité étatique tant provinciale que locale dès le début jusqu'à la fin. Au cours de cette mission les activités principales qui ont été organisées sont :

- Prise de contact et civilité avec l'autorité locale/échange sur la présence des IDPs et l'existence des sites spontanés, centres collectifs, IDP en famille d'accueil (Mécanisme de gestion en place) ;

- Focus group avec les communautés IDPs et FAMAC, Leaders communautaires et Autorités locales (discussions structurées et sensibilisation sur les mobiles de la mission) ;
- Renforcement des capacités des enquêteurs sur le fixing et l'enregistrement niveau 2 des IDPs ;
- Activité de fixing/profilage des ménages/abris ;
- Collecte des données/enregistrement des ménages via l'Outil Kobo Toolbox exécuté par les enquêteurs locaux ;
- Collecte des données sur les infrastructures de base disponibles fonctionnel ou non dans le site (Toilette, douche, puit d'eau, etc.).

Il faut noter que l'enregistrement qui a été fait par les collecteurs des données est un enregistrement du niveau 2 qui vient enrichir l'enregistrement du niveau 1 fait par le comité existant des IDPs.

Par l'enregistrement niveau 1 l'on cherche à savoir seulement :

- Le nombre de ménage dans le site ;
- La taille de chaque ménage et
- Le nom du premier représentant du ménage.

Tandis que pour l'enregistrement niveau 2, en plus de ces informations du niveau 1, nous demandons plusieurs autres informations, c'est notamment :

- La provenance de chaque ménage ;
- La période et le motif de déplacement ;
- L'identité complète et capture d'une photo passeport de chaque membre du ménage ;
- Les différentes vulnérabilités pour chaque membre du ménage ;
- L'intention de solutions durable pour tous le ménage (retour volontaire, intégration locale ou relocalisation) ;
- Prélever la coordonnée géographique de chaque abris de ménage.

## **V. LA SITUATION DANS LES SITES DE DEPLACEMENT IDENTIFIES**

Notons qu'en plus des activités de fixing/profilage, d'enregistrement niveau 2 et de collecte des intentions des IDPs d'une part et de la mise à jour des données géographiques de l'autre part, nous avons également procédé à l'observation directe, aux discussions avec les autorités et/ou les IDPs vivant dans les sites afin de s'imprégner de la situation dans les différents sites et centres collectifs que nous avons visité. Comme nous le connaissons tous, la notion de CCCM est nouvelle au Sud-Kivu et par conséquent les sites et centres collectifs n'ont jamais été sous un mécanisme de gestion et coordination. Cette situation fait à ce que les IDPs vivant dans ces sites connaissent des difficultés dans plusieurs secteurs, mais les secteurs prioritaires soulevés par les représentants des sites et les autorités locales et dont leur menace pèse même sur les communautés locales environnant les sites sont :

- La sécurité alimentaire ;
- La protection ;

- L'abris/NFI ;
- Le Wash ;
- La sécurité ;
- La santé.

### **1. La sécurité alimentaire**

Dans tous les sites et centres collectifs que nous avons visités, il s'observe une insécurité alimentaire du fait que l'augmentation de la population dans les différentes zones a impacté sur la production locale. Même le prix des denrées alimentaires a excessivement haussé chose qui impacte négativement sur l'alimentation des IDPs vivant dans les sites et centres collectifs et ceux en famille d'accueils ainsi que les communautés hôtes.

Pendant les échanges avec les autorités locales et représentants des IDPs, le besoin en vivres a été la priorité partout où nous sommes passés.

### **2. La Protection**

En ce qui concerne la protection, il a été constaté :

- La présence des ENA, des ES, des enfants parents des autres enfants ;
- La faible capacité des mécanismes de suivi de la situation de protection (collecte, documentation des incidents de protection) et des activités spécifiques de protection ;
- Manque d'appui nécessaire aux comités et autorités locales pour actualiser l'enregistrement (les naissances, les décès, les départs spontanés, les nouveaux arrivés, etc.) ;
- Le non-respect du caractère civil et humanitaire des sites et centres collectifs : Présence des hommes en arme et incursions répétées des groupes armés et forces de sécurité dans les sites (recrutements forcés, viol et enlèvements).

### **3. La Santé**

Notons que dans tous les sites que nous avons visités, les IDPs ont soulevé plusieurs préoccupations liées à l'accès aux soins de santé. Tous les IDPs ont un accès limité faute des moyens financiers car dans la majorité de cas, plusieurs formations sanitaires exigent aux patients le paiement d'une caution avant de les soigner. Plusieurs sites sont un peu éloignés des structures sanitaires et cela les expose au risque sécuritaire et de protection lors de déplacement.

Certains cas de malnutrition sont aussi signalés surtout chez les enfants de moins de 10ans. Il y a également certaines situations de maladie cutanées/de la peau (la gale, etc.) qu'on a observées chez les enfants surtout et sans soins appropriés.

Enfin, nous devons souligner qu'il s'observe un gap dans la prise en charge médicale des IDPs vivant dans les sites.

#### 4. Abris/CRIs

Rappelons qu'il y a plusieurs centres collectifs qui hébergent les IDPs parmi ces centres collectifs il y a des écoles fonctionnelles. La présence des déplacés dans ces écoles entrave le bon fonctionnement de ces écoles et présente des risques aux écoliers et/ou élèves de ces écoles d'où la nécessité de faire de plaidoyers auprès des autorités pour l'obtention des terres provisoire afin d'y ériger des abris transitionnels ou d'urgence dans le but de désengorger ces écoles ou églises.

Pour les IDPs vivant dans les sites comme dans les centres collectifs, vu les conditions dans lesquelles ils s'abritent, il y a également besoins :

- Aménagement de terrain sur lesquels des abris seront érigés (Site organisé) ;
- Des activités de plaidoyer sur la thématique de logement, terre et propriété au bénéfice des IDPs en général et spécifiquement pour ceux qui ont opté à une intégration sur place ;
- Des abris transitionnels leur hébergement ;
- Des AME pour les ménages les plus vulnérables (Natte, couvertures, savon, jerrican, etc.).

#### 5. Wash

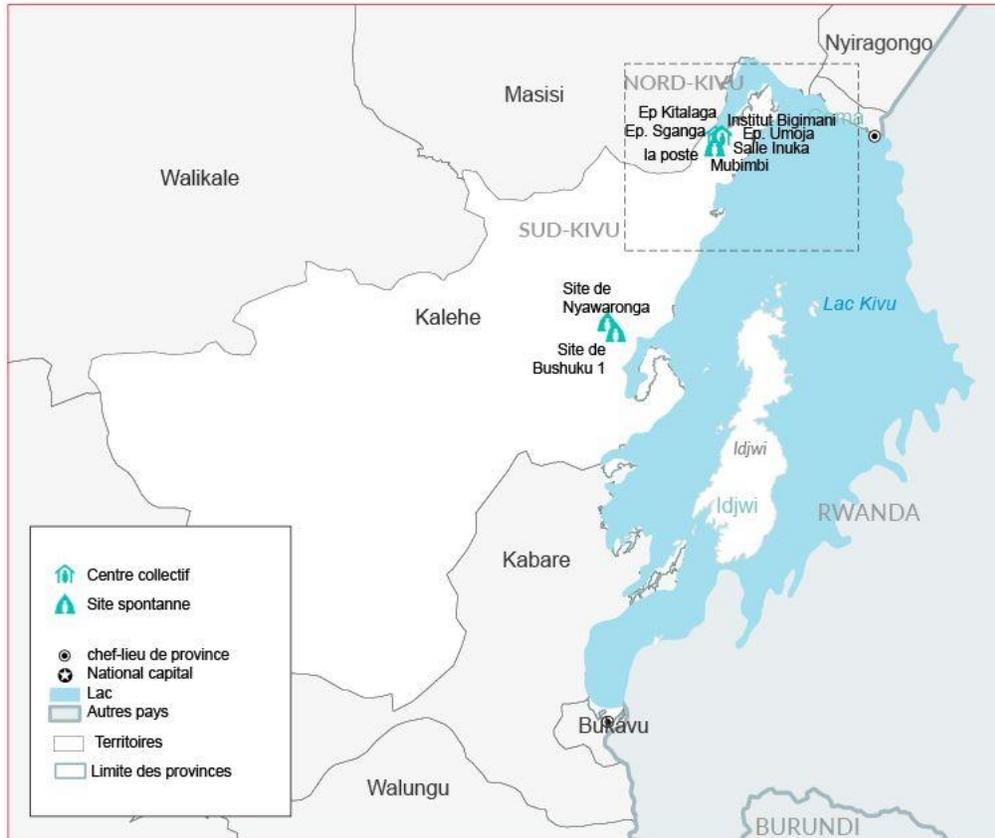
En ce qui concerne le secteur Wash, plusieurs cas ont été signalés et qui à la longue peuvent engendrer des conséquences néfastes sur les IDPs. Il s'agit entre autres :

- De la quasi-absence des puits d'eau dans presque tous les sites et 1 seul site en dispose mais en état de délabrement.
- De l'insuffisance et du délabrement des latrines et douches dans presque tous les sites de déplacement et dans d'autres ces services sont presque inexistantes ;
- Faible niveau d'assainissement dans la quasi-totalité de sites ;
- Manque des matériels d'assainissement dans les sites.

**Note :** Il sied de signaler qu'au regard de la situation dans les sites, il est d'une importance capitale que des évaluations multisectorielles se fassent et envisager des assistances sectorielles en faveur des IDPs vivant dans les sites et centre collectifs mais aussi ceux vivant dans les familles d'accueils environnants.

## **VI. RESULTATS ISSUS DE LA COLLECTE DES DONNEES ET PROFILAGE DES SITES**

Pour cette activité qui a duré 17 jours réparti dans deux axes dont 7 jours dans l'axe Minova et 10 jours dans l'axe Katasomwa en territoire de Kalehe. En plus de la participation des présidents des sites et représentant des chefs de village/localités, ces activités ont été réalisées par une équipe des journaliers du UNHCR auquel se sont joint les agent terrain de Comité Humanitaire de Base (CHB) de la DIVAH dont le total s'élève à 20 tous supervisé par 3 techniciens de UNHCR. En termes de résultats nous pouvons signaler ce qui suit :



Pour l'axe Minova et ses environs, au total 8 centres collectifs et 3 sites spontanés ont été identifiés mais en termes de résultats atteint, 5 centres collectifs ont été couvert par le profilage/fixing et

l'enregistrement niveau 2 sur le 8 prévus. Et pour ce qui est des sites spontanés, 2 ont été couvert sur le 3 prévus.

Alors que pour l'axe Katasomwa, 3 sites spontanés ont été répertoriés et sur le trois sites 2 ont été couvert avec succès par le fixing et l'enregistrement niveau 2. Le seul site qui n'a pas été couvert est dû au fait qu'après observation, l'équipe s'est rendu compte que ce dernier n'est pas viable car il n'a que 12 ménages.

Selon l'autorité locale, tous les IDPs qui étaient dans plus de 8 centres collectifs se sont intégrés dans les familles d'accueils et d'autres auraient rejoints les sites spontanés le plus proches. Alors que les alertes des CHB et les résultats DTM round 10 faisaient état 20 centres collectifs dans la zone ce qui a d'ailleurs justifié le plus grand nombre de jours dans la planification de la mission de profilage par la coordination CCCM SK.

Signalons que tous les centres collectifs et sites spontanée n'ont pas été couvert faute du temps et que cela reste un GAP à couvrir par tout partenaire membre du cluster CCCM ou par la coordination du cluster elle-même.

Par ailleurs, le mouvement de déplacement étant dynamique et continu, les données statistiques sur les IDPs sont aussi dynamiques. Cela étant, la population dans les sites au sein desquels les évaluations ont été effectués est estimée à **1,289** ménages pour **3,449** personnes et ce à la date du 23 Juin 2023.

**Tableau 01** : Les statistiques générales par site et centres collectifs profilés.

AXE MINOVA						
N°	Nom du site/centre collectif	Ménages	Individus	Localisation		
				ZS	AS	Village
<b>I. Centres collectifs</b>						
1.	EP KITALAGA	106	255	Minova	Kitalaga	Bobandana
2.	EP SHANGA	36	80		Kitalaga	Bobandana
3.	SALLE INUKA	116	329		Minova	Minova
4.	EP UMOJA	212	664		Minova	Minova
5.	INSTITUT BIGLIMANI	95	147		Minova	Minova
<b>II. Sites spontanées</b>						
1.	DE LA POSTE	197	731	Minova	Minova	Minova
2.	MUBIMBI	206	507		Kishinji	Kishinji
AXE KATASOMWA						
1.	BUSHAKU 1	97	189	Kalehe	BUSHAKU	BUSHAKU 1
2.	NYAWARONGA	224	547		BUSHAKU	NYAWARONGA
<b>Total</b>		<b>1289</b>	<b>3449</b>			

**Note** : Les détails par rapport aux données individuelles, statistiques ainsi que les besoins spécifiques sont gérés par l'équipe IM de la coordination du cluster CCCM. Les informations seront partagées au besoin aux acteurs de réponse éventuels.

#### De la collecte d'intention aux solutions durales :

Pour rappel, une solution durable est mise en place lorsque des personnes qui ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays n'ont plus besoin d'aide, ni de protection spécifique liées à leur

déplacement et que ces personnes jouissent des droits de l'homme sans discrimination aucune  
 La solution durable peut être : <sup>1</sup>

- **Un retour volontaire** : Ici le déplacé opte pour le retour volontaire dans sa zone de résidence habituelle, c'est la réintégration durable dans le lieu d'origine/de provenance ;
- **Une intégration locale** : C'est lorsque le déplacé a demandé l'intégration locale durable dans la communauté de sa zone de déplacement ;
- **Une relocalisation** : A ce niveau le déplacé a choisi qu'on l'installe dans la zone autre que sa résidence habituelle et même autre que sa zone de déplacement ;
- **Un transfert vers un autre site de déplacement** : Ici le déplacé demande qu'il soit transféré dans un autre site encore fonctionnel.

A la fin de l'activité, voici comment se sont exprimés les IDPs quant aux solutions durables par sites :

**Tableau 02** : Intention des solutions durables.

Intention des solutions	Nombres
<b>Pour l'intégration locale dans le lieu de déplacement</b>	
1. De la poste	32
2. E.P. Kitalaga	1
3. E.P. Shanga	1
4. E.P. Umoja	22
5. Institut Biglimani	5
6. Mubimbi	16
7. Salle Inuka	1
8. Site de bushaku 1	20
9. Site de nyawaronga	96
<b>Pour la relocalisation</b>	
1. De la poste	8
2. E.P. Kitalaga	1
3. E.P. Umoja	2
4. Mubimbi	12
5. Salle Inuka	3
6. Site de bushaku 1	1
<b>Pour le retour volontaire</b>	
1. De la poste	156
2. E.P. Kitalaga	104
3. E.P. Shanga	35

<sup>1</sup> voir le Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ; IASC avril 2010. P. 12.

4. E.P. Umoja	181
5. Institut Biglimani	90
6. Mubimbi	174
7. Salle Inuka	111
8. Site de bushaku 1	76
9. Site de nyawaronga	125

#### **Pour le transfert vers un autre site de déplacement**

1. De la poste	1
2. E.P. Umoja	7
3. Mubimbi	4
4. Salle Inuka	1
5. Site de nyawaronga	3
<b>Grand Total</b>	<b>1289</b>

**Tableau 03** : Synthèse et en termes de pourcentage.

<b>Synthèse des intention des solutions</b>	<b>Nombres</b>	<b>Pourcentage</b>
Intégration Locale dans le lieu de déplacement	194	15%
Relocalisation dans un lieu autre que le lieu de provenance	27	2%
Retour volontaire dans le lieu de provenance	1052	82%
Transfert vers un autre site de déplacement	16	1%
<b>Grand Total</b>	<b>1289</b>	

**Note** : En observant le taux du choix opéré par les IDPs, il est bien clair que la majorité 1052 sur 1289 soit 82% souhaite retourner dans leur zone de résidence habituelle.

## **VII. Actions de recommandations**

<b>Domaines</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Acteurs ciblés</b>	<b>Niveau de suivis</b>
<b>CCCM</b>	Mettre en place des mécanismes de gestion et coordinations des sites spontanés et centres collectifs en vue de promouvoir les assistances multisectorielles.	Coordination CCCM,  Acteurs Membres du Cluster CCCM	Urgent

	Plaider pour obtenir un espace (accès à la terre) pour l'érection d'un site organisé dans le territoire de Kalehe en vue de libérer les écoles et salles communautaires mais aussi éviter la multiplicité des sites spontanés.	Administrateur (DIVAH et Autorité gouvernementales)	Dès que possible
	Continuer et finaliser les profilages des sites et centres collectifs et la collecte des intentions aux solutions durables dans le territoire de Kalehe (Kitembo, Buhavu, Mivova centre, Numbi)	Coordination CCCM, Acteurs Membres du Cluster CCCM	Urgent
	Renforcer les capacités des autorités locales et leaders de communautaires ainsi que des acteurs de la réponse humanitaire dans la gestion coordination des sites.	Coordination CCCM, Acteurs Membres du Cluster CCCM	Dès que possible
	Renforcer les capacités des éléments FARDC, PNC, ANR et autres services de sécurité par rapport aux actions humanitaires ainsi que sur le caractère humanitaire et civil des sites et centres collectifs	Coordination CCCM, Acteurs Membres du Cluster CCCM	Urgent
<b>Autres Secteurs</b>	Assistance multisectorielle (abris, vivres et non vivres, santé) en faveur des déplacés vivant dans les sites spontanés et centres collectifs ainsi que ceux vivant dans les familles hôtes pour amoindrir les souffrances des personnes en besoin (déplacés et familles hôtes).	COHP, Acteurs humanitaires	Urgent
	Promouvoir les activités de monitoring de protection dans les sites spontanés et centres collectifs ainsi que celle de protection en base communautaire pour favoriser l'amélioration de la situation de protection dans les espaces à risque.	Cluster Protection	Très urgent

### Annexes (Images de la mission)

